

Pélobate brun

Pelobates fuscus (Laurenti, 1768)

Ordre : Anoures

Famille : Pelobatidae

Statuts de protection

Protection nationale Article 2 Arrêté du 19/11/07

Directive Habitats Annexe 4

Convention de Berne Annexe 2

Statuts de menace (Listes rouges UICN)

Alsace (2013) En danger

France (2008) En danger

Monde (2012) Préoccupation mineure

Espèce déterminante ZNIEFF* / SCAP**



Description

Le pélobate brun est un anoure de 4 à 6,5 cm, d'aspect trapu avec un museau arrondi. Sa peau est lisse ou granuleuse souvent avec des pustules rougeâtres. La pupille est ovale et orientée verticalement. Les membres postérieurs sont assez courts avec une palmure presque complète. À l'arrière de la patte postérieure se trouve un appendice corné appelé «couteau» qui lui permet de s'enterrer facilement dans le sol. Il existe un **dimorphisme sexuel** chez cette espèce, le mâle n'a pas de callosités nuptiales mais présente une protubérance charnue sur les pattes avant.



Ponte de pélobate brun (1)

La ponte est unique et est constituée de 1000 à 2500 œufs de 1 à 2,5 mm de diamètre de couleur gris-brun, foncés dessus et plus clairs dessous. Les œufs sont disposés de façon irrégulière à l'intérieur d'un cordon gélatineux mesurant 25 à 100 cm de long pour une section de 12,5 à 20 mm. La ponte est généralement enroulée autour d'un support immergé. Lors du développement, les larves atteignent une taille importante, entre 8 et 10 cm de long. Le corps est globuleux, les yeux sont disposés sur le côté, et le muscle caudal est très développé.

Le jeune têtard peut être confondu avec celui des rainettes. Les pontes de pélobate se distinguent de celles du crapaud commun par la disposition régulière des œufs au sein du cordon, et par la largeur supérieure de ce dernier.

Biologie et Écologie

Le pélobate brun est une espèce de plaine inféodée aux terrains meubles et sablonneux. En Alsace, il est présent dans des secteurs dominés traditionnellement par l'agriculture maraîchère (champs de fraises, d'asperges, de pommes de terre...) et l'élevage extensif. Il peut également s'accommoder de milieux ouverts liés à l'homme comme les chemins et les zones de remblais dont le sol est meuble. Il se reproduit dans des pièces d'eau permanentes, assez grandes, relativement profondes et riches en végétation. Ces exigences écologiques très strictes limitent fortement son occurrence au sein même de son aire de répartition.

Cet amphibien, très discret, est difficile à observer en dehors de la période de reproduction. L'adulte passe la majeure partie de son existence sous terre, à quelques dizaines de mètres de sa zone de reproduction (environ 500 m). Il s'enfouit verticalement en entrant à reculons dans le sol et il remonte à la surface du sol, en général une heure ou deux après le coucher du soleil.



Habitat terrestre favorable au pélobate brun (2)

Hibernation														
Reproduction														
Pontes														
Têtards														
Mois	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv		

Éléments du cycle de vie du pélobate brun

* ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

** SCAP : Stratégie de création des aires protégées

Distribution

En Europe, l'aire de répartition du pélobate brun s'étend sur une grande partie de l'Europe continentale depuis la France jusqu'à l'Oural, le Caucase et les steppes kirghizes, et du Danemark jusqu'au nord des péninsules italienne balkanique.

En France, cette espèce n'est présente que dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ainsi qu'un isolat dans l'Indre et un autre dans le Loiret.

En Alsace, le Pélobate brun est associé au Rhin et à sa grande ripisylve : la bande rhénane qui est composée d'une mosaïque de milieux (forêt alluviale, prairies de fauche ou de pâture ...). Sa répartition est actuellement composée de trois noyaux de population isolés dont deux sont situés dans le Bas-Rhin et un dans le Haut-Rhin.

Menaces

Le pélobate brun a une écologie bien différente de celle des autres espèces d'amphibiens. C'est une espèce très spécialisée, fousseuse qui vit la journée enfouie dans le sol. Le pélobate brun est probablement l'espèce d'amphibien la plus menacée de France. On observe une disparition rapide de cette espèce depuis le XIX^{ème} siècle dans de nombreuses régions ainsi qu'un déclin actuel dans la zone ouest de son aire européenne de répartition. À une échelle globale, les causes classiques de déclin des populations d'amphibiens ont été évoquées comme la dégradation des habitats ou l'introduction de poissons prédateurs ...

En Alsace, les menaces qui pèsent sur le pélobate brun sont difficiles à déterminer, car il existe peu de données écologiques anciennes. Cependant, les travaux de canalisation du Rhin ont entraîné la destruction et la dégradation (stabilisation et fermeture des milieux humides) des habitats de reproduction. Les changements dans les pratiques agricoles avec l'intensification des cultures et le drainage peuvent également être évoqués dans la dégradation des habitats.

De plus, cette espèce est extrêmement discrète (vit enterrée, chant de faible intensité) ce qui rend d'autant plus difficile son suivi et la connaissance plus précise de son état de conservation.

Ressources bibliographiques

ACEMAV coll., Duguet, R. et Melki, F. 2003 – Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.

Lescure J. et Massary de, J.-C. (coords) 2012 - Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. (Collection Inventaires et biodiversité) Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 272 p.

Thiriet, J. et Vacher, J.-P. (coord) 2010 – Atlas des amphibiens et reptiles d'Alsace. BUFO, Colmar/Strasbourg (France), 273 p.

Michel, V. 2012 - Le pélobate brun *Pelobates fuscus*. Plan Régional d'Actions Alsace 2012-2016. BUFO / DREAL Alsace

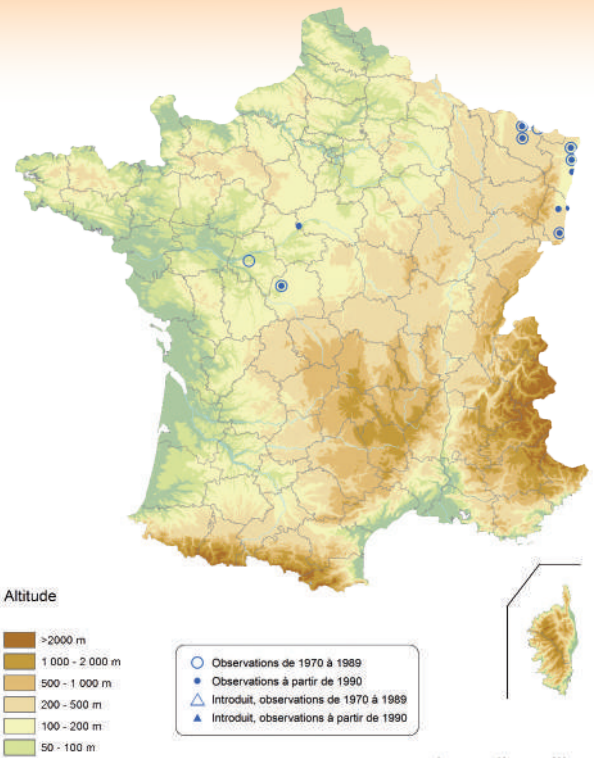
Liens

Généralité : http://bufo.alsace.free.fr/especes/Pelobates_fuscus.html

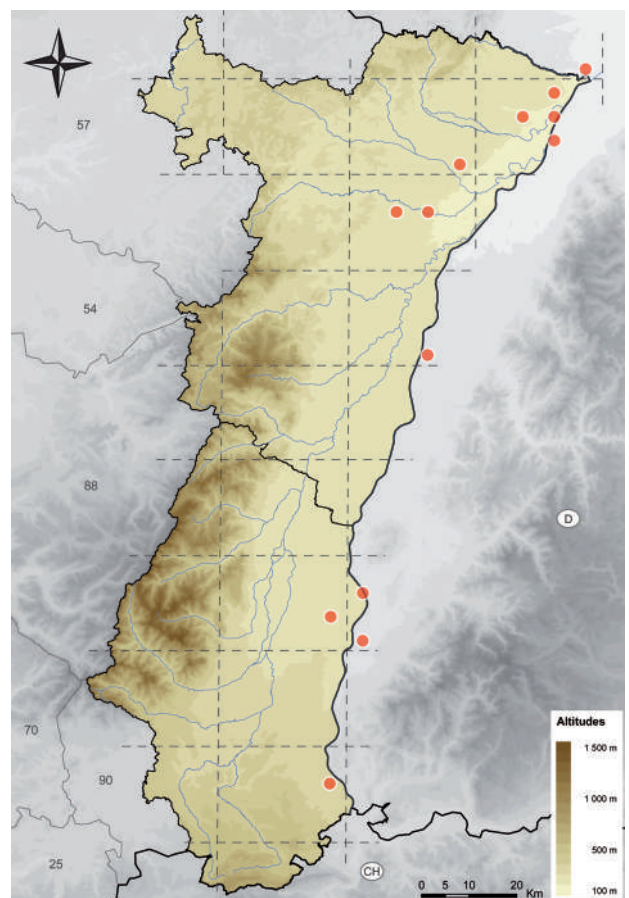
Sensibilisation : http://bufo.alsace.free.fr/pelobate_brun.pdf

Pour consulter le PRA : <http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/plans-nationaux-d-actions-r94.html>

Pour transmettre vos observations : www.faune-alsace.org



Répartition nationale du pélobate brun
(Source : Lescure et Massary de, 2012)



Répartition du pélobate brun en Alsace
(Source : Thiriet et Vacher, 2010)



Office des Données Naturalistes d'Alsace

8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG
Tel : 03 88 22 26 68

odonat@odonat-alsace.org - www.odonat-alsace.org

BUFO

Association BUFO

8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG
Tel : 03 88 22 11 76

bufo@online.fr - www.bufo.alsace.free.fr



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
ALSACE